



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023

N° B06_07_2023_03 - Pays d'art et d'Histoire - Tarif de la publication "L'architecture du XXe siècle des Villes et Pays d'art et d'histoire des Deux-Sèvres"

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
30	16	5	21	9

Pour : 21	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 30 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le six juillet, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, La Béronne (Les Arcades) à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

BARILLOT Dorick, BLANCHET Philippe, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHOURET Gilles, COUSIN Sylvie, GAYET Olivier, KLINGLER Sarah, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POUVREAU Lise, SAINTIER Marie-Emmanuelle, THELLIER Odile

Etaient représentés :

BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), GRIFFAULT Sylvain (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), GUERY Patrice (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), PELTIER Jérôme (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à PICHON Gilles)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, FOUCHE Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, NIVELLE Jean-Pierre, ROUXEL Patricia, THIBAUT Evelyne

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles PICHON

Pays d'art et d'Histoire - Tarif de la publication "L'architecture du XXe siècle des Villes et Pays d'art et d'histoire des Deux-Sèvres"

Les trois Villes et Pays d'art et d'histoire des Deux-Sèvres (Thouarsais, Parthenay-Gâtine et Mellois en Poitou) travaillent ensemble depuis 2012 sur la valorisation de l'architecture du XX^e siècle.

Des visites, conférences, et une exposition ont permis de valoriser l'inventaire effectué sur nos territoires par une guide-conférencière du Thouarsais. Ce programme aboutit en 2023 avec la publication d'un ouvrage à destination du grand public qui sera vendu au prix de 25 €.

Mellois en Poitou a participé financièrement au projet et le service Pays d'art et d'histoire a contribué à la documentation de l'ouvrage, aux relectures, aux choix éditoriaux. Le projet est soutenu par la Drac, la Région et le Département.

Cet ouvrage, « L'architecture du XXe siècle des Villes et Pays d'art et d'histoire des Deux-Sèvres » sera vendu dans différents points de vente. Afin d'inciter les revendeurs à commercialiser ce livre, il est proposé un prix d'achat pour les professionnels revendeurs à 20 €. Ce même tarif sera appliqué pour la prévente avant la sortie du livre.

Vu l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations de compétences accordées par le conseil communautaire au bureau communautaire ;

Vu la délibération n° C30-07-2020-1B du conseil communautaire du 30 juillet 2020 relative aux délégations de compétences du conseil communautaire au bureau communautaire, et plus particulièrement l'alinéa N° 10 : "La fixation des tarifs des services publics communautaires, à l'exception de ceux mentionnés à l'article L.5211-10 alinéa 1" ;

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- ADOPTER le tarif de 25 €, pour le prix grand public pour l'ouvrage « L'architecture du XXe siècle des Villes et Pays d'art et d'histoire des Deux-Sèvres » et le prix de 20 € pour les professionnels revendeurs et les préventes.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président

Gilles PICHON

Fabrice MICHELET